

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN  
-----  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 98-67 DU 18 FEVRIER 1998**

Chargeant Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI  
Ministre de la Santé, de la Protection Sociale  
et de la Condition Féminine de l'intérim de  
Monsieur Emmanuel GOLOU, Ministre des Mines,  
de l'Energie et de l'Hydraulique,  
pour compter du 23 février 1998.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU La Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution  
de la République du Bénin ;
- VU La proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats  
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU Le Décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement

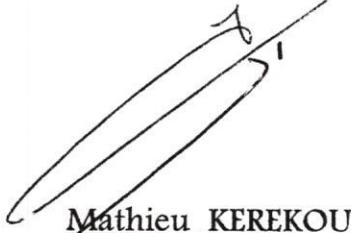
DECRETE :

Article 1er : Pour compter du 23 février 1998, Madame Marina d'ALMEIDA  
MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé, de la Protection Sociale  
et de la Condition Féminine est chargée de l'intérim du Ministre  
des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique pendant l'absence  
de Monsieur Emmanuel GOLOU.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le **18 Février 1998**

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; PM 4 ;  
MMEH-MSPSCF SGG 4 ; AUTRES MINISTERES 16 ;  
DEPARTEMENTS 6 ; JORB 4.